

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 15/03/2024

ID 069-216900969-20240308-DEL_24_031-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 mars 2024

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le 1 mars 2024

Président: M. Xavier ODO

Secrétaire de séance : Mme Victoria MARI

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Christophe CABROL, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, M. Arnaud DEROUBAIX

Procuration :

Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Amar MANSOURI donne pouvoir à M. Guillaume MOULIN, Mme Charlotte MARLIAC donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, Mme Aurélie FRONTERA donne pouvoir à Mme Victoria MARI, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Théo VIGNON donne pouvoir à Mme Irène DARRE, M. Jérôme BUB donne pouvoir à Mme Daniela SEIGNEZ

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD) - MUTUALISATION ET FINANCEMENT DU POSTE DE "CHARGÉ DE MOBILISATION ET D'EXHAUSTIVITÉ" - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES VILLES DE GRIGNY ET DE GIVORS

Depuis la loi d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée du 29 février 2016, la possibilité est donnée à une collectivité de candidater à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), portée par l'association du même nom.

La loi du 14 décembre 2020 (décret d'application en date du 30 juin 2021) a ouvert une deuxième phase de labellisation et mis à jour le cahier des charges de candidature.

Ainsi la Ville de Grigny a proposé à la Ville de Givors de s'associer pour porter conjointement une candidature à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, et, en 2023, les deux Villes ont recruté un chef de projet.

Dans ce cadre, le travail réalisé en collaboration avec le service public de l'emploi, les entreprises locales et les habitants du quartier du Vallon et des Vernes nécessite maintenant le recrutement d'un chargé de la mobilisation et de l'exhaustivité, poste que la Ville de Grigny propose de porter dans ses effectifs.

La mission première de ce « Chargé de la mobilisation et de l'exhaustivité » sera de mobiliser les chômeurs de longue durée des deux Quartiers Politique de la Ville (QPV) dans ce projet et à les aider à trouver une solution d'emploi adaptée à leurs compétences et aspirations.

La convention de partenariat ci-annexée a pour objet de fixer les missions de ce poste et de définir les modalités de participation financière de la Ville de Givors, notamment la validation de la clé de répartition financière basée sur les populations respectives des quartiers prioritaires de la ville du Vallon et des Vernes.

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 15/03/2024

ID : 069-216900989-20240308-DEL_24_031-DE

SLOW

Vu la convention ci-jointe,

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'APPROUVER la convention de partenariat ci-jointe entre les Villes de Grigny et de Givors pour le financement et la mutualisation du poste de « chargé de la mobilisation et de l'exhaustivité » dans le cadre du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tout document afférent.

Suffrages exprimés	29
Vote(s) Pour	29 M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Christophe CABROL, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamel MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, Mme Charlotte MARLIAC, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, Mme Chloé OLLAGNIER, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, M. Arnaud DEROUBAIX
Vote(s) Contre	0
Abstention(s)	0
Ne prend pas part au vote	0

Ainsi fait et délibéré le vendredi 08 mars 2024.

Le Maire,
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance
Victoria MARI.

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 15/03/2024

ID : 069-216900969-20240308-DEL_24_031-DE



CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE GRIGNY POUR LE FINANCEMENT ET LA MUTUALISATION DU POSTE « CHARGE DE MOBILISATION ET D'EXHAUSTIVITE »

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La commune de GIVORS, représentée par Monsieur Mohamed BOUDJELLABA, Maire, dûment habilité à la signature de la présente par délibération n°..... en date du, désignée ci-après « la commune »

D'UNE PART,

ET :

La commune de Grigny, représentée par Monsieur Xavier ODO, Maire, dûment habilité à la signature de la présente par délibération n°DEL_24_031 en date du 8 mars 2024,

D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet et présentation du partenariat

La présente convention a pour objet de fixer les missions de la personne chargée de mobilisation et d'exhaustivité du projet « Territoire zéro- chômeur longue durée » et de définir les modalités de participation financière de la commune de Givors au recrutement.

Article 2 : Durée de la convention

La présente convention est conclue à compter du 22 janvier 2024, date de la prise de poste la personne en charge de la mobilisation et de l'exhaustivité et se termine à la fin de contrat le 31 octobre 2024.

Article 3 : Description, missions du poste et conditions d'emploi

La personne en charge de la mobilisation et de l'exhaustivité interviendra pour le compte des deux communes de Givors et Grigny et aura pour missions :

Recrutement des volontaires à l'emploi en recherche d'emploi durable :

- Prospecter et sensibiliser les habitants au projet, notamment par des démarches d'aller-vers.
- Animer des sessions d'information collective pour les candidats potentiels.

Soutien et maintien des candidats dans le projet TZCLD :

- Planifier des ateliers de mobilisation TZCLD.
- Animer ou co-animer des ateliers de mobilisation TZCLD.
- Établir un contact continu avec les volontaires à l'emploi par des appels, des entretiens individuels, et d'autres moyens de communication.

Répondre de façon exhaustive à la recherche d'emploi des PPDE du territoire :

- Contribuer à l'organisation d'événements liés à l'emploi.
- Coordonner des visites d'entreprises pour les candidats en recherche d'emploi.
- Faciliter la mise en relation entre les entreprises recrutant et les candidats en recherche d'emploi.

Participation aux réunions du projet :

- Assister aux réunions du comité local de l'emploi.
- Participer à diverses commissions liées au projet.

Soutien aux démarches administratives :

Aider à la préparation des documents nécessaires pour soumettre des candidatures au fond d'expérimentation TZCLD.

La fiche de poste précisant les missions et le profil du candidat est jointe en annexe de la présente convention.

La personne chargée de mobilisation et d'exhaustivité sera recrutée par la commune de Grigny en tant qu'agent contractuel de droit public pour une durée de 10 mois, via un contrat pour accroissement d'activité.

La commune de Givors sera pleinement associée à son recrutement.

Chacune des communes mettra à sa disposition un espace de travail.

La personne est placée sous l'autorité hiérarchique de la commune de Grigny. La gestion quotidienne de ses conditions de travail (congés, absence, formations, évaluation...) est gérée par la commune de Grigny. Dans le cadre de son évaluation, la commune de Givors fera part à la commune de Grigny de ses appréciations.

Article 4 : Modalité de contrôle et d'évaluation

Des points réguliers de suivi seront mis en place de manière hebdomadaire entre la personne chargée de mobilisation et d'exhaustivité et la cheffe de projet TZCLD.

En cas de difficultés dans l'exécution des missions de la personne en charge de la mobilisation et de l'exhaustivité, chacune des communes devra en informer l'autre par tout moyen écrit (lettre, courriel).

En cas de faute disciplinaire, d'insuffisance professionnelle ou d'inaptitude physique définitive, la personne en charge de la mobilisation et de l'exhaustivité sera licenciée.

En cas de licenciement, toutes les indemnités dues seront prises en charge selon la clé de répartition (75 % par la ville de Givors – 25 % par la ville de Grigny)

Il peut être mis fin au contrat, d'un commun accord entre les deux villes, durant la période d'essai d'une durée de 1 mois renouvelable une fois.

Les deux communes s'engagent à honorer les termes de la convention jusqu'à la fin du contrat de la personne en charge de la mobilisation et de l'exhaustivité.

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 15/03/2024

SLO

ID : 069-216900969-20240308-DEL_24_031-DE

Article 5 : Modalités financières

Le poste bénéficiera d'un remboursement partiel grâce à une subvention métropolitaine (réponse à l'appel à projet France travail) de 30 076 €.

Une clé de répartition, basée sur les populations respectives des quartiers prioritaires de la ville (QPV) du Vallon et des Vernes, a été approuvée pour déterminer les responsabilités financières.

La commune de Givors prendra en charge 75 % du reste à payer (hors subvention), soit 2 193 € sur les 2 924 € pour l'embauche de cette personne.

Ce remboursement sera effectué de manière semestrielle en fonction des dépenses réelles, nécessitant une justification appropriée.

La commune de Grigny s'engage à prendre en charge l'ensemble des frais liés au recrutement de la personne en charge de la mobilisation et de l'exhaustivité (salaire brut, frais de déplacement, formations payantes hors CNFPT, assurance, indemnités diverses, frais de télécommunication et toutes autres dépenses liées à la réalisation de ses missions...).

Fait en deux exemplaires, dont un remis à chacune des parties.

A Givors, le

A Grigny, le

Pour la commune de Givors,
Monsieur Mohamed BOUDJELLABA,
Maire.

Pour la commune de Grigny,
Monsieur Xavier ODO,
Maire.

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 15/03/2024

ID : 069-216900969-20240308-DEL_24_031-DE

FICHE DE POSTE
Chargé(e) de mobilisation et d'exhaustivité
CDD 10 mois

Poste occupé par	
Dénomination du poste	Chargé(e) de mobilisation et d'exhaustivité
Date	
Cadre statutaire / contractuel	Catégorie B
Filière	Animation
Lieu de travail	Mairie de GRIGNY
Temps de travail hebdomadaire	35 heures
Rattachement hiérarchique direct	Direction des services urbains et solidaires

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Internes à la Direction / Cabinet	
Externes à la Direction / Cabinet	
Avec le public	Personnes privées d'emploi Givors et Grigny

MISSIONS

Le (la) chargé de mobilisation et d'exhaustivité (projet TZCLD) est placé sous l'autorité de la cheffe de projet TZCLD par délégation du directeur des services urbains et solidaires.

Il (elle) contribue, seul(e) ou avec la cheffe de projet à mobiliser les personnes privées durablement d'emploi sur le territoire et à les aider à trouver une solution d'emploi adaptée à leurs compétences et aspirations.

Le poste exige de bonnes compétences relationnelle et une capacité à entreprendre des démarches d'aller-vers.

ACTIVITES PRINCIPALES

MISSIONS PRINCIPALES :

Recrutement des volontaires à l'emploi en recherche d'emploi durable :

- Prospecter et sensibiliser les habitants au projet, notamment par des démarches d'aller-vers.
- Animer des sessions d'information collective pour les candidats potentiels.

Soutien et maintien des candidats dans le projet TZCLD :

- Planifier des ateliers de mobilisation TZCLD.
- Animer ou co-animer des ateliers de mobilisation TZCLD.
- Établir un contact continu avec les volontaires à l'emploi par des appels, des entretiens individuels, et d'autres moyens de communication.

Répondre de façon exhaustive à la recherche d'emploi des PPDE du territoire :

- Contribuer à l'organisation d'événements liés à l'emploi.
- Coordonner des visites d'entreprises pour les candidats en recherche d'emploi.
- Faciliter la mise en relation entre les entreprises recrutant et les candidats en recherche d'emploi.

Participation aux réunions du projet :

- Assister aux réunions du comité local de l'emploi.
- Participer à diverses commissions liées au projet.

Soutien aux démarches administratives :

- Aider à la préparation des documents nécessaires pour soumettre des candidatures au fond d'expérimentation ETZCLD.

PROFIL RECHERCHE

Compétences recherchées :

Savoir-faire :

- Aisance pour les démarches d'aller-vers
- Techniques d'animation de groupe
- Techniques d'entretien individuel

Savoir-être :

- Capacités d'écoute
- Approche bienveillante
- Compétences relationnelles
- Forte adhésion aux valeurs du projet TZCLD

Expérience :

- Dans l'idéal une première expérience en lien avec un public de personnes éloignées de l'emploi.
- Débutants acceptés.

Formation :

- Idéalement une formation en travail social ou en lien avec l'ESS.